

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77
secretariat.dg@sap.aphp.fr

Paris, le 23 Décembre 2015

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame, Monsieur,

Les circonstances tragiques dans lesquelles un PU PH s'est donné la mort à l'hôpital HEGP, et l'échec des tentatives diverses de ces dernières années, pour répondre, y compris par la médiation, à des situations conflictuelles imposent une réaction à la hauteur des enjeux.

Vendredi 18 décembre 2015, au lendemain du décès, je suis venu pour un CHSCT extraordinaire, au cours duquel j'ai exprimé mes condoléances à l'égard de ses proches et ma très profonde émotion. J'ai également fait part de ma volonté d'analyser les circonstances sans aucun tabou, mais avec la retenue et la dignité qui s'imposent lors d'un décès. Je tenais à vous informer de ce que nous mettons en place.

Une enquête de police est en cours. Il convient bien évidemment que cette enquête soit facilitée et que toutes celles et tous ceux qui estiment pouvoir éclairer utilement l'enquête puissent le faire.

J'ai annoncé vendredi matin, lors du CHSCT extraordinaire la saisine de la commission d'analyse des suicides. Il appartient à la commission d'analyser l'environnement professionnel pour déterminer s'il existe des éléments qui peuvent avoir contribué à la situation de détresse, ou des faiblesses dans la protection que doit pouvoir offrir le milieu professionnel. Cette analyse peut être utile d'une part pour étayer un dossier de reconnaissance d'accident du travail et, d'autre part, pour élaborer des préconisations dans un objectif de prévention. Il n'appartient pas à la commission d'analyse des suicides de se pencher sur des éléments de vie privée. Elle procèdera à des auditions et, là encore, j'invite tous ceux que la commission jugera utile d'entendre de se tenir à sa disposition.

Il m'a semblé indispensable, au-delà de ces deux enquêtes qui concernent directement les circonstances du drame, d'élargir la réflexion à une analyse du contexte et des dysfonctionnements plus larges dont cet événement tragique, et les réactions qu'il suscite, peuvent être le révélateur.

Aussi, avec le doyen de la faculté de médecine, nous avons décidé de missionner une commission de trois personnalités, extérieures à l'hôpital, pour procéder à une mise à plat des sujets conflictuels dans l'établissement, des problématiques mal résolues, de tous les éléments de contexte d'un hôpital qui a connu plusieurs crises au cours des dernières années.

Il s'agit des trois personnalités suivantes :

- Le Pr Didier Houssin, actuellement consultant, ancien directeur général de la santé et ancien président de l'agence d'évaluation de la recherche et qui a été directeur de la politique médicale ;
- Marie-Sophie Desaulle, qui a exercé des fonctions de direction à l'APHP jusqu'en 2004, avant de diriger une agence régionale de santé et d'avoir exercé, en parallèle, la présidence de l'association des paralysés de France ;
- Le Professeur Patrick Hardy, de l'hôpital Bicêtre, en charge actuellement d'une mission au niveau régional sur la prévention des risques psycho-sociaux pouvant être liés aux organisations médicales hospitalières, dans le cadre de la commission régionale paritaire, sous l'égide de l'A.R.S..

Je les remercie d'avoir accepté cette mission, qui se déroulera au mois de janvier et au mois de février 2016. La commission procèdera également par auditions et je vous remercie par avance de lui réserver le meilleur accueil et de lui permettre de procéder à une analyse complète, sans restriction, et de pouvoir nous faire des préconisations de changements.

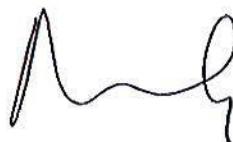
Je demande à chacun de faciliter le travail de cette enquête et de ces deux commissions. Pour ma part, je transmettrai tous les éléments qui ont été portés à ma connaissance et je demande à chacun de faire de même, avec le plus grand sens des responsabilités, en transparence, et dans la recherche de l'intérêt général.

L'hôpital européen Georges Pompidou, plus récent établissement de l'APHP, est un établissement qui a un potentiel remarquable, qui doit jouer un rôle majeur dans l'ensemble de ses missions de soins, de recherche et de formation et qui a su progresser au cours des années récentes, son retour à l'équilibre et ses résultats scientifiques en étant autant de preuves. Ces résultats et ce potentiel ne peuvent être compromis par des dysfonctionnements, des rivalités, ou des attitudes contraires à l'intérêt du service public et à des relations normales dans un milieu de travail.

Sur un plan plus large, je souhaite que nous améliorions la rapidité de détection et de résolution des situations conflictuelles et de réponse aux risques psycho-sociaux. Le Pr Hardy participe à une réflexion au niveau régional. Il est important de s'inscrire dans cette démarche et de l'appliquer pleinement à l'APHP, ce qui peut nous conduire à envisager des changements substantiels dans nos organisations et nos procédures.

Je compte sur chacun d'entre vous, dans un esprit de responsabilité, pour que notre institution puisse tirer tous les enseignements d'une épreuve comme celle-ci et sache en tirer toutes les conséquences.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Martin HIRSCH